

Règlement intérieur des **activités municipales réservées aux adultes** :
Gym Aquatique, Nage avec palmes, Perfectionnement, Aquaplaisir.

Toutes ces activités sont animées par un personnel qualifié titulaire d'un brevet d'état.

La participation aux activités est soumise au règlement d'un abonnement nominatif :

- à l'année à 110€ (soit 3 trimestres pour l'année scolaire en cours) pour les habitants de Rambervillers, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité,
- à l'année à 120€ pour les extérieurs à Rambervillers

Il est non remboursable, sauf avis contraire du service des sports.

Le nombre de places est limité en fonction de la spécificité de l'activité :

1) <u>cours de Gym Aquatique</u> :	lundi	de 17h15 à 18h15	45
	mercredi	de 18h à 19h	45
	jeudi	de 19h à 20h	45
	vendredi	de 19h à 20h	45
2) <u>cours de Gym Aquatique et Nage avec Palmes</u> :	lundi	de 18h15 à 19h15	28
3) <u>cours de Perfectionnement</u> :	mercredi	de 19h à 20h	18
4) <u>cours Aquaplaisir</u> :	mardi	de 15h15 à 16h15	28
	vendredi	de 9h15 à 10h15	28

Le nombre de séances est variable selon les jours des activités :

pour l'année 2016/2017 il y aura : 29 lundis, 33 mardis, 33 mercredis, 32 jeudis 32 vendredis.

Il n'y a pas de séances pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Toutes les activités municipales **débuteront** sur la **semaine 38 en 2016**, soit du 19 au 23 septembre

Elles **s'arrêteront** sur la **semaine 26 en 2017**, soit du 26 au 30 juin 2017

Modalité d'inscription :

Les **inscriptions** auront lieu à la piscine :

Pendant la **semaine 37, au jour et heure de l'activité choisie**, soit du lundi 12 au vendredi 16 septembre.

Une personne, peut en inscrire 2 autres maximum, uniquement sur le créneau concerné

Seul le règlement valide l'inscription. (chèques ZAP et chèques vacances ANCV, acceptés)

A l'ouverture des inscriptions, le personnel de caisse distribuera des tickets jusqu'à épuisement des places disponibles, afin d'éviter une attente inutile.

Les inscriptions ont lieu sur une semaine donnée. Passé cette semaine il sera possible, s'il reste des places, de s'inscrire pendant les heures d'ouverture au public.

En échange de votre inscription, vous disposerez d'une carte que vous voudrez bien présenter à chaque séance.

La température de l'eau du bassin est maintenue à 28° de Pâques à la Toussaint et à 29° de la Toussaint à Pâques.

Pour votre condition physique, votre participation aux cours, en temps et heures est aussi importante que votre inscription.

Douche savonnée obligatoire, démaquillage vivement conseillé avant le cours.

Port du bonnet obligatoire.